

M. de Soubise
Avec M. de Bouché.
A la Haye le
20 Mars 1677.

743.

(apud)

consieur,

Monsieur S. A. fut se promettre dans l'Eglise de Vroede, elle
recoignit soigneusement les interdictions que l'ordonn. J. a
laissées, et en usage de celle qui parle fausement du
sacrament de l'Hostie en dicta une tout sault, qui
pourroit, que par l'ayde de Dieu seul la ville a
esté finis en l'espace de temps, en usage de l'ordonn.
C'est ce que j'ay touché d'exprimer mes par de mot, qui
bien s'istore par l'ord. Att. en fin luy ont pleu. pour estre
mis au lieu que vous vous s'istore J. avoir esté
designé. J'ay ~~la~~ remis la desus ce que vous
proposiez, de faire poser les Interdictions de l'ordonn.
de part et d'autre de la nostre, mais S. A. le trouva
fai a propos; et persista dans la resolution de ne touché
à aucun Croix de son adair, qui en sera d'autant
plus blasme d'avoir mis le feu dans vostre illustre
Assemblé. vous trouvez encore un qu'il y a de
qu'un indignatio ferit, sur ce subject, et deux autres
fautes de ma façon, qu'il m'a semblé que
vous eussiez, en ce qu'elles touchent vos villes
et vicines.

consieur de S.

Je prie qu'on prenne bien garde
à l'orthographe de printal en ce
tableau. Car volontiers on y
se tromperoit, à la l'onté
des auteurs.

Handwritten notes in the top right corner, including the number '25' and some illegible text.

Main body of handwritten text in a cursive script, covering most of the page. The text is dense and difficult to decipher due to the handwriting style.

Handwritten text in the bottom right corner, possibly a signature or a date, including the word 'Amsterdam'.